



## mon voisin a t il le droit de prendre des photos de moi?

Par **tw32mg**, le **02/08/2009** à **16:27**

depuis le debut de l annee mon voisin prend des fotos de chez lui de moi zn compagnie de mes chiens dans le jardin , qd je charge un cageau dans ma voiture , qd je ramasse des pomme de terre dans mon jardin etc etc etc

en a t il le droit ? et qu est ce que je peux faire en cas d utilisation de ses fotos ?

c est deja insupportable de se sentir epier chez soi alors en plus si il fait des fotos là ca depasse les bornes

Par **patinette**, le **03/08/2009** à **13:27**

bonjour,

certainement pas, votre voisin n'a pas le droit de prendre des photos sans votre permission, vous devriez lui demander d'arrêter de prendre des photos de vous, d'autre vous devriez vous renseignez auprès de la police et déposer une main courante et leur demander ce que vous devez faire pour que cesse les agissements de votre voisin.